

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 1^{er} mars 2019

Présents : Guy FABRE – Robert MISSIRE – Colette CHANNELLIERE – Vincent GRIVOT– Christine PISANI – Michel DUCREUX – Fabienne MATHELIN – Franck ANDRE – Catherine BERNARD – Alain BISSAY – Olivier BURNICHON – Romain COQUARD – Anne-Marie CREPET– Raphaël SUEUR – Yannick MONFRAY – Karine DUMAS

Absents excusés : Isabelle NOTIN – Nathalie PEGON

Procuration : Isabelle NOTIN à Romain COQUARD
Nathalie PEGON à Vincent GRIVOT

Sur proposition de M. FABRE, Maire, le Conseil municipal, a :

- Désigné les membres de la Commission de Délégation de Service Public proposés lors de la dernière réunion de Conseil municipal.
- Adopté le principe de délégation par affermage du service public d'assainissement, fixé la durée du contrat à 12 ans et engagé la procédure de mise en concurrence.
- Ajouté les grades proposés au tableau des effectifs du personnel permettant de nommer des agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade.
- Accepté le transfert de charges lié à la compétence GEMAPI.
- Refusé le transfert de charges lié à la Zone d'Activités Économiques Lafayette.
- Accepté le transfert de charges lié à la compétence jeunesse pour les mercredis matin.
- Décidé l'achat d'un barnum pour un montant de 5 300 € TTC.
- Décidé l'achat de deux bornes d'affichage pour un montant total de 9 500 € TTC.

Le conseil municipal s'est retiré après avoir entendu le rapport des Adjoints sur les affaires courantes.